

# Renouvellement des louvetiers

Conformément à la circulaire du 5 juillet 2011 du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement relative à la fonction et à la nomination des lieutenants de louveterie, il est actuellement procédé au renouvellement des 25 louvetiers du département sur les secteurs de :

Auch Nord-Est et Nord-Ouest, Auch Sud-Est et Sud-Ouest, Jégun et Vic Fezensac, Cologne et L'Isle Jourdain, Gimont, Saramon, Lombez, Samatan, Mirande, Masseube, Marciac, Miélan, Montesquiou, Aignan, Riscle, Plaisance du Gers, Mauvezin, Miradoux et Saint Clar, Fleurance, Lectoure, Condom et Valence / Baïse, Eauze, Cazaubon, Nogaro, Montréal du Gers.

**Deux secteurs sont plus spécialement à pourvoir du fait de la démission de leur titulaire : il s'agit de la circonscription n° 1 d'Auch Nord Est et Nord Ouest et de la circonscription n° 22 d'Eauze.**

***Les conditions à remplir par les candidats sont les suivantes :***

- avoir soixante dix ans au plus tard le 31 décembre 2014
- être de nationalité française
- jouir de ses droits civiques
- résider dans le département ou dans un canton limitrophe
- détenir un permis de chasser depuis au moins cinq ans
- entretenir à ses frais un minimum de quatre chiens courants ou de deux chiens de déterrage (**fournir un engagement écrit**)
- justifier d'une aptitude physique et psychique à l'exercice de

la fonction, et à détenir une arme

- justifier de compétences cynégétiques
- s'engager à porter la commission et l'insigne de la louveterie ainsi qu'une tenue correcte et compatible avec les actions sur le terrain, afin de permettre à tous (chasseurs et non chasseurs) de vous identifier comme lieutenant de louveterie en fonction.

Les candidatures sont à adresser sur papier libre ou au moyen de l'imprimé mis en ligne sur l'internet départemental de l'Etat ([www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr) - rubrique actualités), **pour le 30 septembre 2014 délai de rigueur**, à la DDT du Gers, 19 place de l'Ancien Foirail, Service STP, 32007 AUCH Cedex - Tél : 05.62.61.46.15.

*(Communiqué Préfecture)*